

Recherches sociographiques



Jean-Michel COUSINEAU, *La pauvreté et l'État. Pour un nouveau partage des compétences en matière de sécurité sociale*

Jean Panet-Raymond

Volume 36, numéro 2, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056980ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056980ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Panet-Raymond, J. (1995). Compte rendu de [Jean-Michel COUSINEAU, *La pauvreté et l'État. Pour un nouveau partage des compétences en matière de sécurité sociale*]. *Recherches sociographiques*, 36(2), 404–406.
<https://doi.org/10.7202/056980ar>

Une trentaine de tableaux-synthèses viennent ceinturer les données sur lesquelles s'est appuyé l'auteur dans ses analyses. Citons, à titre d'exemple, le dernier de ces tableaux, qui, à la toute fin du dernier chapitre, présente trois modèles des services sociaux, soit : le socio-institutionnel, le néo-libéral et le socio-communautaire. Ces trois modèles sont construits à l'aide de quatorze variables et permettent une vision critique fort pertinente des tendances lourdes du travail social actuel. Les typologies du genre abondent et touchent autant l'origine sociale des étudiants et étudiantes en service social que les thèmes des articles publiés dans les revues de travail social, ou les problématiques prioritaires des services sociaux.

Si tous ces aspects positifs peuvent en justifier la publication, ce livre ne cache pas moins quelques faiblesses entre ses pages. Notons d'abord un côté « montréal-centrique » qui finit par agacer. Une bonne partie des analyses (entre autres l'histoire de la formation universitaire en travail social) ne repose que sur le cas de l'École de service social de l'Université de Montréal. On peut se demander si une information puisée davantage à d'autres sources n'aurait pas apporté une couleur différente à l'analyse.

Ensuite, dans la structuration des parties de l'ouvrage, la question du sexisme et du féminisme est longue, un peu éparpillée et parfois redondante. Cet aspect du livre nous semble manquer de fini. De même en est-il de la cinquième partie traitant de la question de l'État, où le cas de la France, tout éclairant qu'il soit, est surexploité alors que sa pertinence pour comprendre les pratiques nord-américaines (ou québécoises) n'est pas toujours évidente.

En ce qui a trait finalement à la forme et à la présentation, certains détails dérangent aussi. La toute dernière page du livre nous apprend que la plupart des réflexions de l'auteur ont déjà fait l'objet de publications dans des revues. Il eût été préférable de le préciser au début, dans une note ou un avant-propos. Autres détails : la redondance de certaines formules stylistiques, par exemple, l'omniprésente expression : « Tout se passe comme si... »; des débuts de chapitre presque identiques (chap. 18 et 19); plusieurs coquilles typographiques; des styles un peu différents d'un chapitre à l'autre, etc.

Malgré ces limites, le volume de Lionel-Henri Groulx pose bien la question du travail social, dans son histoire, ses débats et ses enjeux, et la lecture en est à la fois instructive et intéressante.

Jean-Louis GENDRON

*École de service social,
Université Laval.*

Jean-Michel COUSINEAU, *La pauvreté et l'État. Pour un nouveau partage des compétences en matière de sécurité sociale*, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques, 1993, 78 p.

Une telle étude ne pouvait tomber mieux dans le contexte des débats électoraux provinciaux et de la réforme des programmes fédéraux de sécurité sociale menée par le ministre Axworthy. La réforme Axworthy pose de front la question de l'efficacité des programmes et du partage des juridictions, même si le Parti libéral tente d'éviter d'ouvrir le débat constitutionnel, ce que plusieurs organismes et analystes québécois lui reprochent d'ailleurs.

Le petit livre de Jean-Michel Cousineau arrive à point pour éclairer les citoyennes et citoyens sur les programmes de sécurité sociale et sur les niveaux de gouvernement les plus compétents pour gérer de façon efficace ces programmes. Comme le pose en avant-propos la présidente de l'Institut de recherche en politiques publiques, Monique JÉRÔME-FORGET : « le partage des pouvoirs en matière de politiques sociales entre le gouvernement fédéral et les provinces nuit-il à l'efficacité de la lutte à la pauvreté? (p. 3).

Si cette question semble centrale dans le titre et la présentation du livre, la réponse n'occupe en fait que le dernier chapitre (chap. 3), soit une dizaine de pages. L'essentiel du livre porte sur le phénomène de la pauvreté au Canada (chap. 1) et l'évaluation des principaux programmes s'adressant aux personnes d'âge actif.

L'auteur, économiste, annonce ses couleurs dès l'introduction : «... il est évident que la pauvreté est, avant tout, une responsabilité collective et qu'à ce titre, il appartient à l'État de favoriser l'élaboration de solutions mieux (*sic.*) aptes à y remédier » (p. 9). Cela dit, il soutient que « l'État assume mal ses responsabilités et que de sérieux correctifs doivent être apportés » (p. 9).

Le chapitre 1 est une description essentiellement statistique et assez sommaire de la pauvreté et porte sur l'étendue du phénomène, son évolution, les caractéristiques des personnes pauvres et les liens entre la pauvreté et le marché du travail. Ce dernier élément est d'actualité puisque les États de tous les pays développés en font un cheval de bataille pour justifier des politiques plus actives (parfois synonymes de répressives). D'une part, on veut créer des programmes avec des incitatifs au travail, d'autre part le marché de l'emploi crée lui-même des pauvres par des conditions précaires d'emploi et par une capacité d'insertion professionnelle limitée. Malgré l'existence de travailleurs pauvres, l'auteur identifie bien la corrélation entre le chômage et la pauvreté : « De toute évidence, l'emploi sous toutes ses formes, constitue un moyen d'obvier au problème de la pauvreté... » (p. 26). Cette partie est assez schématique, compte tenu des écrits sur le sujet et on peut s'étonner de n'y voir aucune référence aux excellentes études du Conseil canadien de développement social, de l'Organisation nationale anti-pauvreté et du Caledon Institute, autant de fins analystes du phénomène de la pauvreté et des politiques de sécurité sociale.

Face à la pauvreté, Cousineau propose en conclusion, trois genres de programmes : 1) ceux qui visent à prévenir l'entrée dans la pauvreté; 2) ceux qui soutiennent le revenu; 3) ceux qui visent à accélérer les sorties de pauvreté (p. 30). Ces politiques devraient être très bien coordonnées entre elles et avec le marché du travail.

Le chapitre 2 est une analyse des principaux programmes, soit les prestations fiscales pour enfants, l'aide sociale, l'assurance-chômage, les pensions d'invalidité, l'indemnisation des accidents du travail, le placement et la formation professionnelle de la main-d'œuvre. Ce choix en vaut d'autres mais laisse de côté des programmes très importants touchant la vieillesse (régime des rentes et pensions de vieillesse) et la santé notamment. Dans ce dernier champ, le partage de dépenses est de plus en plus contesté par le gouvernement fédéral qui a diminué sa participation unilatéralement depuis quelques années. Mais la santé a toujours une forte incidence dans le retour sur le marché du travail : on pense aux personnes qui sont découragées de quitter la pauvreté de l'aide sociale pour le marché de l'emploi (précaire) parce qu'elles perdent des bénéfices et des services de santé importants (médicaments, lunettes, etc.).

Cela dit et compte tenu des limites d'un texte si court, l'analyse de ces programmes est fort intéressante et poursuit toujours le souci de voir leur impact sur la pauvreté. L'auteur termine ce chapitre par une figure illustrant les interactions qui devraient exister entre les différents programmes pour constituer une véritable politique intégrée de développement des ressources humaines liant la formation professionnelle, le soutien du revenu et l'insertion au marché du travail. Évidemment, ce besoin d'intégration et de simplification des programmes soulève de nouveau la pertinence d'un revenu minimum garanti que la Commission MacDonald recommandait en 1985 et que le gouvernement québécois considérait déjà au début des années 1970. Mais Cousineau n'en fait aucune mention.

Le chapitre 3 aborde la question centrale du livre qui est le partage de compétences pour une meilleure efficacité des programmes. C'est ici que l'on perçoit davantage le biais de la formation en économique de l'auteur, qui fait une analyse intéressante, quoique assez sommaire, mais un peu théorique et faisant abstraction des considérations sociales, politiques, voire même psychologiques. Quand on a connu tous les débats constitutionnels, ce petit chapitre est à la fois rafraîchissant de simplicité et de froide logique, mais loin de la dure réalité des débats, tractations et revendications des gouvernements et des groupes d'intérêts. On note entre autres la notion de région qu'utilise l'auteur pour expliquer la possible décentralisation régionale des programmes (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Colombie-Britannique). Cela hérissierait plusieurs représentants provinciaux qui rejettent ces découpages qui ne respectent ni l'histoire, ni les formes particulières de développement, sans parler de l'oubli des deux territoires (Yukon et Territoires du Nord-Ouest), qui affirment leur autonomie de plus en plus.

On peut donc apprécier la démonstration et même la conclusion qui soutient le besoin de décentraliser (régionaliser) la gestion des programmes, tout en maintenant un rôle de péréquation au gouvernement fédéral. Cette formule garantirait la créativité, l'efficacité et l'équité tout en respectant «l'hétérogénéité des préférences» des collectivités régionales et les «externalités» de ces collectivités, c'est-à-dire les forces économiques et sociales influençant une région.

En somme, cette petite monographie est intéressante pour qui cherche un aperçu rapide des programmes de sécurité sociale et du débat sur le partage des compétences. Mais elle est peu développée et fait abstraction de toute la littérature sociopolitique, pourtant abondante et qui aurait pu éclairer l'auteur ou au moins l'amener à expliciter et enrichir son argumentation pour tenir compte des réalités et historiques complexes.

Jean PANET-RAYMOND

*Service social,
Université de Montréal.*

Louis-Edmond HAMELIN, *Le rang d'habitat. Le réel et l'imaginaire*, Montréal, Hurtubise, 1993, 328 p.

Le rang a été au Québec, et ailleurs, un phénomène marquant dont les traces sont encore perceptibles dans le paysage. Il est étonnant de constater comment le concept, pourtant si familier, demeure mal connu et mal défini. C'est un très bel ouvrage que nous offre